

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Smith-Thibodeaux, John (1977) *Les Francophones de Louisiane*. Paris, Éditions Entente, 134 p.

par D. J. Clifton

Cahiers de géographie du Québec, vol. 23, n° 59, 1979, p. 343-345.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/021442ar>

DOI: 10.7202/021442ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

SMITH-THIBODEAUX, John (1977) **Les Francophones de Louisiane**, Paris, Éditions Entente, 134 p.

Ein admirable ti livre dans qui l'auteur, sous ein nom-de-plume évident, essaie d'analyser la « renaissance » francophone dans le sud de la Louisiane. Le livre à M. Smith-Thibodeaux (134 pages) est divisé en deux parties : I. *le Contexte*, et II. *Moyens, Problèmes et Incertitudes*. Y'en a aussit eine *Introduction*, des *Conclusions* et des *Annexes*. Dans les parties les plus importantes on a les divisions suivantes : pour la partie I, le « chapitre » 1/*Formation d'ein état-La terre de Louis, le « Grand Dérangement, » l'Indépendance dans l'Union*; le « chapitre » 2/*Les Conditions de la Survie — Avant la Guerre de Sécession, Après la Guerre de Sécession : Suprémie de l'anglais*; le « chapitre » 3/*La Francophonie Louisianaise Aujourd'hui — 500,000 Louisianais ?, Le Vieux Français Créole, le Cajun, le Black Créole, une Renaissance Complexe, Clivages raciaux et socio-économique, l'Image de la France, Chronologie*.

Pour la partie II on a le « chapitre » 4/*Grandeurs et Vicissitudes du CODOFIL — Législation Fédérale, l'Exemple du Québec, Bilinguisme Officiel, la Participation Française, Des Brigades Internationales, l'Echec de la Relève*; le « chapitre » 5/*Utopie ou Luxe Nécessaire ? — Faiblesses Pédagogiques, le Choix Fondamental, Déficiences Culturelles, le Dernier Sursaut*.

La section d'annexes a les sous-titres de : *La Francophonie en Nouvelle Angleterre, la Population francophone en Louisiane : statistiques, Petit Guide gastronomique louisianais, Musique et francophonie en Louisiane, Lexique, Eléments de bibliographie, Adresses Utiles*.

Malgré eine abondance de titres provoquants, ce livre est assez superficiel en termes de contenu et d'analyse, nous dit rien de nouveau et répète jusse ça qui peut être trouvé plus facilement ailleurs. Toute la discussion à M. Thibodeaux sur l'histoire légale du français en Louisiane est traité en *profondeur* dans l'oeuvre à Heinz Kloss, *Les Droits Linguistiques des Francophones aux États-Unis*, Laval, 1970. Plus sérieux que sa superficialité est le fait que l'auteur fait pas du tout clair à aucun point équel type d'analyse i't'après faire, ni d'équel audience c'est destiné pour. C'est ein livre de linguistique, de sociologie ou de pédagogie ? C'est adressé à les masses populaires, à des politiciens ou à des universitaires ? Puisque j'ai été demandée en tant que linguiste professionnelle à évaluer ce livre, je vas le considérer comme ein oeuvre de linguistique.

Du point de vue de la linguistique, *les Francophones de Louisiane* est pas facile à catégoriser. C'est évident que c'est pas eine analyse théorique d'ein corpus de données systématiquement collectionné. On pourrait peut-être le placer dans la catégorie de sociolinguistique — mais même dans les oeuvres de sociolinguistique y'a question d'examiner la distribution et le fonctionnement sociales des données linguistique, c.a.d. structurelles. Le plus proche qu'on peut s'aborder à ce livre est de le placer dans ein sous-catégorie de socio-político-linguistique. Les travaux dans ce catégorie traitent en générale du rôle qu'une ou des langue(s) joue(nt) dans le système politique d'eine société, c.a.d. l'évolution d'eine norme linguistique, l'inclusion de certaines variétés linguistiques et l'exclusion d'autres de les sièges et procédés du pouvoir politique, etc. À part à l'oeuvre de Kloss, y'a plusieurs études intéressantes de ce genre écrit en français et en anglais. Là, à la éyoù à mon avis, *Les Francophones de Louisiane* se montrent le plus faible est dans le fait que tout partout dans le livre, M. Thibodeaux insiste à traiter la situation louisianaise comme si c'est ein phénomène isolé, sans essayer de l'intégrer avec les tendances complémentaires qui se produit dans d'autres pays. D'un bout à l'autre de son affaire, ça fait en tas de mention de la francophonie mondiale, p.e. du rôle qu'a joué le CODOFIL et la législature de l'état pour rouvrir les communautés franco-louisianaises à la francophonie mondiale. Il mentionne aussi le fait que cette ouverture a eu proche aucun effet parmi les éléments franco-louisianais les plus défavorisés. Ça manque de mentionner certains points germains à une compréhension d'exactement quoi c'est la francophonie. D'abord, la francophonie « mondiale » est rien qu'un des produits de l'impérialisme français. Le concepte de francophonie a originé parmi certains des chefs d'état de pays africains nouvellement indépendants de la France. L'institution de la francophonie avait pour l'objet la continuation de les liens « fraternels » entre la métropole et ces anciennes colonies — mais cette fois sur pied d'égalité. De tous les pays « francophones » y'ena juste quatre où on peut dire que le français est vraiment la langue quotidien, c.a.d. la France, la Belgique,

le Suisse et le Québec. Les autres pays c'est des pays du tiers-monde où y'a en général moins que 10% (c.a.d. le 10% le plus favorisé économiquement et socialement) de la population capable de se débrouiller en français. De les quatre pays « vraiment » francophones, en deux (le Suisse et la Belgique) le français doit partager son statut de langue officielle avec d'autres langues. Dans le 3^e (le Québec), le « pays » francophone est juste une province d'un pays à majorité anglophone. Et bien que le français est avec l'anglais une des langues officielles du surpouvoir canadien (quoique ça soit un surpouvoir un peu instable), le vrai bilinguisme se pratique seulement en certaines parties du Québec. Et même là, là, la pratique est bien loin de la politique proclamée.

Tournant à la France elle-même... dans cette forteresse de francophonie on trouve plusieurs minorités linguistiques qui devient de plus en plus « chaud » dans leur résistance contre ça qu'ils considèrent l'oppression linguistique du français. Et ça va tout sans parler de les pays « francophones » qui sont en réalité créolophones et de la concurrence qui se fait entre le créole et le français. Alors, dans la francophonie y'a des millions de piastres après se passer les mains. Un assez gros pourcentage de ces piastres sont consacrés à l'enseignement du français — un oeuvre qui exige des professeurs et la production continue de matières d'instruction. Ça fait que cette affaire de francophonie implique que quel qu'un est après faire beaucoup l'argent ou en tire d'autres bienfaits économiques. C'est dur à croire que c'est la masse non-francophone de la francophonie qui sont après graissés la main de ces profits.

Quand on considère la Louisiane dans cette lumière, on trouve qu'un lien politique entre la Louisiane et la France a existé pour moins qu'un tiers de la période historique de la première. Et quand on considère la francophonie mondiale qui est, pour ainsi dire, pas francophone, la question de la participation actuelle ou souhaitée de la Louisiane dans cet entreprise devient une question très mineure. À mon avis, l'appartenance politico-économique de la Louisiane à la francophonie nous offre pas plus de possibilités économiques que notre situation actuelle parmi les 50 états. Et au point de vue de la survie du français dans la Louisiane, la francophonie comme c'est constitué à présent, nous offre pas un modèle spécialement stimulant pour nous-mêmes imiter. Quoique ce soit, un oeuvre qui professe de traiter de la position de la Louisiane ou de n'importe quel pays, vis-à-vis la francophonie mondiale ferait bien d'en préciser la nature.

Dans la deuxième partie du livre, l'auteur fait plusieurs commentaires intéressants sur les programmes établis pour enseigner le français dans les écoles élémentaires de la Louisiane. Il arrive à préciser des défauts du programme, p.e. le fait qu'en créant un état bilingue la législature a « oublié » d'établir une machine avec assez de poids politique pour faire autre qu'un changement superficiel, et la lutte continue qu'a du mener le CODOFIL contre ces contraintes innées. Il arrive aussi à une critique intéressante de l'implémentation du programme aux écoles : les matières d'instruction, formation de professeurs, limites de temps, etc. Mais même-là on trouve la même faiblesse qu'ailleurs, c.a.d. le traitement de la Louisiane comme un cas singulier et isolé. Y'a aucune discussion des problèmes rencontrés dans l'enseignement du français partout dans la francophonie — même dans les systèmes scolaires en France, la divergence entre le français—l'oral comme l'écrit — et le français vernaculaire de les divers pays, le rôle de la norme comme instrument de contrôle social et politique... font problème tout partout. C'est pas juste dans la Louisiane aux programmes organisés par le CODOFIL, c'est un problème universel de la francophonie — peut-être même un problème créé par la seule existence de la francophonie. Plus sérieux, les critiques à M. Thibodeaux des programmes actuels c'est des critiques que tout le monde avec le moindre connaissance de la situation louisianaise peut faire, des critiques que même des plus gros défenseurs du CODOFIL ont fait ou admis publiquement — on a pas donc besoin de consacrer un bon huit piastres à le rechantage de les mêmes vieilles cochoneries.

On pourrait continuer, continuer dans le même sens, p.e. dans son évaluation du rôle contre-révolutionnaire que pourrait jouer l'antagonisme et/ou l'indifférence de certains secteurs de la communauté franco-louisianaise, M. Thibodeaux néglige de mentionner le rôle contre-révolutionnaire que peut jouer un « Mouvement » de relève ethnique élitiste en inspiration et organisé en gros par des intérêts en dehors de la communauté. Plus important, il néglige le fait que ces types de « tit tracas » se produisent en tout groupe minoritaire. Et quand un groupe minoritaire commence en voie d'améliorer sa position, les divisions existants peut même s'exagérer jusqu'à le groupe produit des chefs responsables et arrive à un équilibre et à un volonté collectif. Dans son exposition, M. Thibodeaux parle souvent de la hétérogénéité de la Louisiane et de la manque de conscience politique chez les franco-louisianais. Là, encore, il oublie que la diversité culturelle et linguistique de la Louisiane existait bien avant que le premier homme « blanc » a débarqué ici. Notre société actuelle représente la synthèse quasi-complète de deux hétérogénéités : ça des indigènes avec ça des colons. Quant à l'apathie politique, c'est évident que le processus de colonisation dépend de l'atomisation politique des colonisés et de leur emprisonnement dans l'ignorance. C'est dur à conscientiser un

peuple quand toute information capable de les aider à s'en sortir de leur position d'exploités se passe par une langue et une culture étrangères.

Pour finir, je trouve que le livre de M. Smith-Thibodeaux aurait pu être important s'il avait réalisé que l'importance nationale/internationale de la situation linguistique en Louisiane se trouve dans le fait qu'on a ici un exemple des procédés globaux et donc, humains. La compréhension et l'étude de cette situation peut nous aider à mieux comprendre d'autres situations de ce genre. Le succès ou la faillite du peuple louisianais à résoudre les complexités de leur situation iront aussi à encourager d'autres peuples dans la même bataille. Comme ça y'est, je dois dire qu'à mon avis, *Les Francophones de Louisiane*, valait pas même le temps pour lire.

D.J. CLIFTON
*Calcasieu Linguistics and
 Behavioral Research Center
 Lac Charles, Louisiane*

CONRAD, Glenn, R., ed. (1978) **The Cajuns: Essays on Their History and Culture**. Lafayette, University of Southwestern Louisiana, Center for Louisiana Studies, 432 p.

Très peu de livres ont été écrits traitant des Acadiens en Louisiane; encore moins valent la peine d'être lus. La majorité des travaux se limitent à une présentation romantique du sujet, perpétuant des événements légendaires, mais ne présentant aucune solution à la question « Qui sont les Cadjins ? »

Récemment, anthropologistes, ethnologues, et experts en linguistique sont venus étudier la culture du pays cadjin. La majorité des articles et travaux produits par ces études sont incompréhensibles pour la plupart des lecteurs peu familiers avec les jargons propres à ces spécialités. Les conclusions de ces experts restent en contradiction, dépendant de ce qu'ils ont vu ou des personnes qu'ils ont questionnées. Comme on peut s'y attendre, les spécialistes considérant la question cadjine d'un point de vue strictement scientifique, ne peuvent trouver que des similarités dans les études des groupes ethniques, l'isolement et la préservation culturelle dans le monde.

The Cajuns : Essays On Their History and Culture, édité par Glenn R. Conrad, et publié par le Centre des Études Louisianaises de l'Université du Sud-Ouest de Louisiane, Lafayette, Louisiane, est une nouvelle approche utilisant des essais par des écrivains suffisamment proches du peuple cadjin (si non-cadjin eux-mêmes), pour donner une image exacte des différents aspects de la culture cadjine. Cet ouvrage est écrit sur un ton de conversation d'un ami qui souhaite partager sa grande découverte.

Dû au fait que ces écrivains sont visiblement enthousiastes en ce qui concerne la préservation du français et de la culture cadjine, on ne peut s'attendre à trouver des remarques dépréciatives. Malgré cette tendance compréhensible des écrivains, ceux-ci ont réussi à maintenir un certain niveau d'objectivité, ne prêtant que ça et là des qualités supérieures aux Cadjins.

Dans son introduction, l'éditeur donne une direction à son travail. Il s'agit d'une série d'observations, rejetant aussi bien les clichés romantiques que les conclusions hâtives des recherches purement scientifiques. La remarque d'ouverture de Conrad est suffisante pour justifier l'existence de cet excellent ouvrage. Natif d'une région francophone de Louisiane, il a l'habileté de se concentrer sur les aspects qu'il perçoit comme ayant été des obstacles à la bonne compréhension de la culture cadjine par les profanes.

Par la suite, les essais traitent d'une grande variété de sujets : premièrement le lecteur reçoit une perspective historique établie par deux essais sur l'histoire des Acadiens au Canada, leur expulsion par les Anglais, leur établissement aux Caraïbes, et finalement en Louisiane. En toute logique, l'essai suivant traite du rôle social et politique des Acadiens de la Louisiane *antebellum*. Il est suivi par « The 20th Century Acadians » qui présente une image très exacte de la situation actuelle, avec une présentation spéciale de l'impact des changements sociaux et technologiques sur la société cadjine.

Selon un des essais, les différents types d'environnement que l'on trouve dans le sud-louisianais ont produit quatre bases de culture cadjine. La démarcation des quatre régions et le débat sur les différents groupes sont très bien présentés dans l'essai : « Louisiana Acadians : The Environmental Impact ».